

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail

Le Comité hygiène et sécurité et condition de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 27 juin 2013. Sous la présidence de M. SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département.

La séance a été ouverte à 9h30 pour être clôturée à 13h30.

Etaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel, Solidaires , FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC DGFIP 62 , le Médecin de prévention, l'Assistant de prévention et Mme HEROGUER secrétaire animatrice du CHSCT

L'ordre du jour du CHSCT est le suivant

- Suite de la réunion du groupe de travail du 10/06/2013
- Crédits 2013 : avancement des opérations et utilisation du solde des crédits
- Rapport annuel des médecins de prévention
- Information sur les projets immobiliers
- Questions diverses.

Point sur le groupe de travail réuni le 10 juin 2013

L'ordre du jour de la réunion du 10 juin a été consacré à l'examen des documents suivants :

Les registres santé et sécurité au travail : De manière générale, les observations portées sur les registres santé et sécurité au travail ont fait l'objet d'une attention particulière par les membres du CHS –CT. Les demandes relevant du budget du CHS seront satisfaites. D'autres relèvent du Budget de fonctionnement départemental et connaissant les restrictions budgétaires qui sont appliquées, risquent de figurer encore longtemps sur le registre Hygiène et Sécurité. La Direction a bien essayé de faire supporter des dépenses leur incombant sur le budget du CHS-CT. Mais celui-ci n'est pas extensible et nous privilégions les conditions de travail de nos collègues.

CFTC DGFIP 62 déplore la volonté de la Direction de vouloir faire supporter de plus en plus souvent au budget du CHS-CT des dépenses qui ne lui incombent pas, mais qui relèvent du budget de fonctionnement du Département .

Déclarations d'accidents du travail : Au nombre de 9 dont 6 concernant des chutes. Les membres du CHS-CT ont demandé à ce que soit précisé si ces accidents ont généré des arrêts de travail.

Fiches de signalement : Elles sont au nombre de 14 depuis le début de l'année 2013. pour 10 d'entre-elles il s'agit d'un premier événement. Les membres du CHS-CT ont demandé les suites réservées par l'administration à ces signalements d'incidents, ainsi qu'un comparatif avec l'année 2012.

CFTC DGFIP 62 rappelle qu'il ne faut pas hésiter à remplir ces fiches de signalements. Elles se trouvent sur le portail Ulysse62 dans « conditions de vie au travail »

Propositions d'utilisation des crédits 2013

Le solde du budget s'élevait au 31/05/2013 à 65 000€. Après les décisions prises lors de la séance d'aujourd'hui, il restera 30 000€.

Ci-dessous des exemples de financement par le CHS-CT :

Site d'Ecures : un revêtement de sol va être posé dans l'ensemble du bureau, afin d'isoler l'ancien revêtement de sol qui est très poussiéreux ;

Site de Lens CH : un ballon d'eau chaude va être installé : les sanitaires de ce site n'étaient pas équipés d'eau chaude. Le sens d'ouverture des portes des sanitaires va être changé ;

Le CHS-CT contribue aussi à l'aménagement des postes de travail : achat de fauteuils (quand l'attribution de ceux-ci est préconisée par le médecin de prévention), achat de repose pieds, de supports d'écrans, de roller mouse, d'escabeaux pour les archives

Rapport annuel 2012 des médecins de prévention

Les médecins de prévention sont deux dans le département. Le Dr Malonne assure ses fonctions sur la cote d'Opale, et le Dr Deleplace sur l'arrageois étendu.

Ces deux médecins assurent un service à 80% de leur temps. Ils ont en charge 2500 agents dans le Département, dont environ 1800 pour la DDFIP. (500 aux douanes et 200 autre administration)
On peut noter un taux de participation de 80% aux convocations pour examen médical.

Les médecins de prévention sont consultés sur l'aménagement de nouveaux locaux et ils effectuent des visites de sites : 13 visites en 2012 et 4 conseils sur l'aménagement de locaux.

Les psychologues qui assurent des vacations dans le département ont rencontré une vingtaine de personnes. Rappelons que des permanences sont assurées par deux psychologues.

Information sur les projets immobiliers

La direction est revenue sur divers projet immobiliers qui nous avaient été présentés lors de réunions précédentes :

- L'installation dans la réserve foncière du CDFP de Bruay de l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM) : une réunion avec cette administration est programmée le 16 août pour décider des travaux à faire (à charge de l'ANGDM). Le comité a rappelé à la Direction de tenir compte de la campagne de recouvrement afin de minimiser pour les collègues la gêne due aux travaux .

- un retour sur la centralisation du courrier sur les sites d'Arras, il semblerait que tout aille bien dans le meilleur des mondes...Nous consulterons les personnes concernées pour s'en assurer.
- Les travaux d'aménagement du CPS relais, malgré le financement par le CSHCT d'une climatisation haut de gamme, il semblerait qu'il reste des réglages à faire. Le Comité a demandé à la Direction de revoir l'installation des bouches d'aération avec l'entreprise qui a installé cette climatisation. Nous nous en assurerons avant le réemménagement des agents.

Questions diverses

CFTC DDFIP 62 a demandé ce qu'il en était du passage de l'Ergonome du ministère sur le site de CDFP d'Arras pour étudier et réduire les nuisances dues au travail en plateau.

Au moment de « l'expérimentation » de l'accueil commun du Service de Publicité Foncière et du Pôle enregistrement, son avis serait sans doute bien utile. Mais hélas, il semble que l'Ergonome joue les Arlésiennes.

Concernant les Agents qui assurent l'accueil, les médecins de prévention soulignent que d'une manière générale, quel que soit le site, leurs conditions de travail se sont fortement dégradées ces dernières années.

CFTC DDFIP 62 a demandé à la Direction ce qu'il en était de l'aménagement du Parking du CDFP de Lens. S'agissant d'un échange de terrain entre la DDFIP et un particulier, il se pose de nombreux tracassés administratifs. Le Parking n'est pas prêt d'être à la disposition des agents.. Cependant, le nécessaire devrait être fait pour combler les nombreux nids d'autruche (à ce niveau de dégradation on ne peut plus parler de nid de poule) qui jalonnent le terrain servant actuellement de parking.

Pour la végétation qui pousse sur l'arrière du bâtiment et qui atteint maintenant le 1^{er} étage, le contrat d'élagage a été signé avec une entreprise et les travaux seront fonction du calendrier de cette entreprise.

Compte rendu de vos représentants CFTC DDFIP 62 au CHS-CT

Martine Hennequin

DDFiP comptabilité

Yann Plouviez

SIP de LILLERS